Le Journal des Entreprises

Date de téléchargement du justificatif : 10/11/2026

Référence : ALP01496508

Département de publication : Loire-Atlantique

Date de publication : 08/07/2026

Type d'annonce : Constitution SASU

Support de publication : https://annonces-legales.lejournaldesentreprises.com

Par ASSP en date du 02/07/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

SERAPIS

Siège social : 31 avenue de Mesore 44500 LA BAULE ESCOUBLAC **Capital :** 1000 €
Objet social : Le conseil aux entreprises et en gestion, notamment en stratégie, organisation, développement, management, marketing, finances et, plus généralement, dans tous domaines liés à l'activité économique des entreprises ; Les prestations de management de transition, notamment la prise en charge temporaire de fonctions de direction, de management opérationnel ou de pilotage de projets, l'accompagnement de phases de transformation, de restructuration, de croissance ou de crise, ainsi que toute mission assimilée ; Le conseil et l'assistance aux entreprises en difficulté, ainsi que toute mission assimilée ; L'organisation d'événements de toute nature, professionnels ou grand public, incluant notamment la conception, la coordination, la logistique, la promotion et la réalisation d'événements, séminaires, conventions, salons, ateliers et manifestations diverses ; La tenue de conférences, de séminaires, de colloques et de tout type d'intervention publique ou privée ; La conception, l'organisation et la dispensation de formations, en présentiel ou à distance, ainsi que toutes prestations de conseil, d'ingénierie pédagogique et d'accompagnement en matière de formation ; La réalisation de toutes prestations de services administratifs, financiers, comptables, informatiques, et de gestion commerciale ; L'acquisition, la détention, la gestion, l'exploitation de tous droits de propriété intellectuelle, notamment marques, licences et brevets ; La prise de participation dans toutes sociétés, la gouvernance de celles-ci et leur gestion ; L'acquisition, la gestion, la cession de tous biens et droits immobiliers et de toutes valeurs mobilières et l'accomplissement de toutes opérations de financement ; Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, de nature à favoriser le développement, l'extension ou la réalisation de l'objet social. **Président :** M. ROBERT Thomas demeurant 31 avenue de Mesore 44500 LA BAULE ESCOUBLAC élu pour une durée Illimitée. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Asser action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions essibles. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au AZAIRE.

Consultez ce document en ligne

Le Journal des Entreprises

01 87 39 70 08 du lundi au vendredi 9h-18h

Le Journal des Entreprises est habilité sur les départements :
44 - Loire-Atlantique, 75 - Paris,